

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 28 avril 2023

DATE de convocation et d'affichage

21 avril 2023

DATE de publication de la délibération

02 mai 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 18

Votants 26

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : M. TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, Adjoint ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice (arrivé à 19H17), JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, SALIS Anaïs, d'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

Mme GIOT Stéphanie donne pouvoir à Mme ANDRÉ Marie-Thérèse.

Mme BOSSARD Nelly donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à Mme DELVILLE Nathalie.

M. GORON Maxime donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi.

M. LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à M. TOCZÉ Christian.

M. BAZIN Denis donne pouvoir à M. DEHEEGER Vianney.

Mme BLANDIN Béatrice donne pouvoir à M. PRESCHOUX Léon.

Mme MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à Mme d'ABOVILLE Rosine.

M. QUENOILLÈRE Roger.

Étaient absents :

Secrétaire de séance : M. BIMBOT Frédéric a été désignée secrétaire de séance.

N°280423-6 : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 01/05/2023 et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au 01/05/2023

Mme Isabelle GARÇON précise qu'un agent du service administratif, actuellement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe peut prétendre à être nommé au grade supérieur, celui d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Il est, par conséquent, proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mai 2023 à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 1^{er} mai 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mai 2023 à temps complet.**
- **de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2023 à temps complet.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance, Frédéric BIMBOT
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 02 mai 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 02 mai 2023